

[Text]

Mrs. Cossitt: You have suggested certain amendments to the Broadcasting Act. Of course, I believe it is Bill C-19, which is looking into the definition of pornography and obscenity and how we can deal with this currently. But, if there is, and we are able to effect a change in the broadcasting act, as you have suggested, what penalties do you feel . . . Do you feel just lifting a licence is severe enough if that is consistently abused?

Dr. Percival: I would think, yes, that should be the penalty, conceivably not for a first violation. I have not thought through the implications, but certainly I would think if anyone twice violated it, their licence should be revoked.

• 1615

Mrs. Cossitt: How could it be monitored or policed? Do you feel the CRTC might set up a sort of committee? For instance, perhaps they could have people from the private sector to police what is being aired.

Dr. Percival: That could certainly be useful. Yes.

Mrs. Cossitt: I think I will pass now.

The Chairman: Thank you. Mrs. Mitchell.

Mrs. Mitchell: Thank you very much. I would also like to thank Dr. Percival for her report. I think we will all find it very useful because it is so well researched. I also think it is interesting that you focus so specifically on the reactions of men, in particular, to pornography.

As you know, Lynn McDonald has been very much involved. I am just sitting in for her today because she is ill.

You mentioned an amendment to the Broadcasting Act and certainly our party would support the recommendations that you have made. I have found, in visiting women's groups across the country, when I have asked them what are the issues of main concern, that in almost every province—particularly in my own province of British Columbia, where you expect unemployment and economic issues to be their first priority, pornography and violence against women are usually their first concern. The two are always linked, I think, in the way they present it, but this is at the top of the agenda in almost every group that I have had contact with over the last year.

Dr. Percival: I see that as being linked to the issue of unemployment . . .

Mrs. Mitchell: Yes, yes.

Dr. Percival:—and I think as long as women are objectified and abused in the media and in real life, then . . . As I said, they are objects of scorn; they are targets of ridicule. They cannot possibly be people whom you would respect and want to

[Translation]

Mme Cossitt: Vous avez suggéré certains amendements à la Loi sur la radiodiffusion. Évidemment, je crois qu'il s'agit du Bill C-19, où l'on examine la définition de la pornographie et de l'obscénité et comment nous envisageons actuellement ces questions. Si l'on donnait suite à ce bill, et si nous pouvions apporter des modifications à la Loi sur la radiodiffusion, dans le sens que vous suggérez, quelles sanctions estimez-vous . . . Croyez-vous qu'il suffise de retirer une licence s'il y a des abus constants?

Mme Percival: J'envisagerais cette sanction, oui, mais non pour une première infraction. Je n'ai pas vraiment réfléchi aux répercussions, mais il est certain que je serais d'avis que s'il y avait infraction deux fois, il faudrait révoquer la licence.

Mme Cossitt: Comment cela pourrait-il être surveillé ou contrôlé? Pensez-vous qu'il serait bon que le CRTC crée un comité quelconque chargé de faire ce travail? Par exemple, il pourrait recourir à des gens du secteur privé, qui pourraient contrôler ce qui passe sur les ondes.

Mme Percival: Cela pourrait certainement être utile.

Mme Cossitt: Je vais maintenant céder la parole à quelqu'un d'autre.

Le président: Merci. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. J'aimerais, moi aussi, remercier M^{me} Percival pour son rapport. Je pense que nous allons tous le trouver très utile, car la recherche a été très bien faite. J'ai trouvé particulièrement intéressant que vous ayez choisi de faire surtout état des réactions qu'ont les hommes envers la pornographie.

Comme vous le savez, Lynn McDonald a fait beaucoup de travail. Je la remplace ici aujourd'hui tout simplement parce qu'elle est malade.

Vous avez fait état d'un amendement à la Loi sur la radiodiffusion, et notre parti appuierait certainement les recommandations que vous avez faites. J'ai rencontré des groupes de femmes un peu partout au pays, et lorsque je leur ai demandé quelles étaient les questions qui les préoccupaient le plus, dans pratiquement toutes les provinces, et en particulier dans ma province, la Colombie-Britannique, contrairement à ce à quoi l'on aurait pu s'attendre, elles n'accordent pas la première priorité au chômage et aux problèmes économiques, mais à la pornographie et à la violence contre les femmes. Ces deux questions sont toujours liées, je pense, lorsqu'elles en parlent, et elles figurent toujours en haut de la liste de la quasi-totalité des groupes avec lesquels j'ai communiqué au cours de l'année écoulée.

Mme Percival: Selon moi, cela rejoint la question du chômage . . .

Mme Mitchell: Oui.

Mme Percival: . . . et je pense que tant que les femmes sont réifiées et tant qu'elles font l'objet d'abus dans les médias et dans la vie de tous les jours, alors . . . comme je l'ai déjà dit, elles sont des objets de mépris, de ridicule. Comment donc peuvent-elles être des personnes que l'on respecterait et que